

DISCOURS DE THOMAS LESUEUR, PRESIDENT DU SYNDICAT SCOLAIRE « LES HIRONDELLES »

POSE DE LA 1ERE PIERRE DU GROUPE SCOLAIRE

JEUDI 4 OCTOBRE 2018

Madame la Sous-Préfète,

Monsieur le Sénateur,

Madame la Présidente du Conseil Départemental,

Madame, Monsieur les Conseillers Départementaux,

Madame la Conseillère Régionale,

Monsieur le Président de la Communauté de Communes,

Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale,

Mesdames et Messieurs les Maires et élus présents,

Mesdames et Messieurs les membres et personnels du Syndicat Scolaire,

Mesdames et Monsieur les Directeurs des écoles, Mesdames les enseignantes,

Mesdames, Messieurs, chères familles, chers enfants,

C'est avec un grand honneur et non sans une certaine fierté pour le Syndicat Scolaire que je représente, de vous inviter ce jour pour la Pose de la 1^{ère} Pierre du Groupe Scolaire « Les Hirondelles »

Un honneur d'abord, parce que l'École et les valeurs qu'elle représente, sont pour moi une chose essentielle pour la République, et plus encore pour nos villages ruraux. L'école est le lieu où les amitiés se nouent entre les enfants et un lieu très particulier où les parents se rencontrent. Pour les nouveaux arrivants, c'est très souvent là où les premières connaissances se font, où l'intégration se fait.

Ce projet, de regroupement est né il y a plus de dix ans devant la nécessité d'offrir à nos enfants de meilleures conditions pour leurs apprentissages.

Je suis comme bons nombres d'entre vous à avoir entendu dès mon arrivée dans le village de ce projet de RPC, acronyme inconnu pour les gens de la ville et qui ici était bien connu et faisait déjà beaucoup parler.

Il n'est pas illogique qu'un tel projet par son montant d'une part mais aussi et surtout pour son impact dans nos communes prennent plusieurs années à voir le jour.

Aujourd'hui, pour ceux qui n'y croient pas encore, je vous invite à ouvrir les yeux, à regarder autour de vous, vous ne rêvez pas, Le regroupement Scolaire Les Hirondelles arrive

Toutes ces années n'ont fait finalement que renforcer la vision qu'avait eu Madame Corillion de l'Education Nationale en repensant la carte scolaire sur le territoire. Le fonctionnement en RPI, puis la mise en place des services périscolaires et cantine en 2010 ont permis à nos communes de rester attractives. La quasi stabilité des effectifs en est la preuve.

Il faut également regarder nos écoles vieillissantes. La mise aux normes « handicap » auraient nécessité des investissements conséquents, sans pour autant résoudre les autres difficultés inhérentes au fonctionnement de classes réparties sur plusieurs villages : insécurité routière aux abords des écoles, manque de stationnements, faible isolation thermique et acoustique, inadaptation aux nouvelles pratiques pédagogiques tels que la psychomotricité ou l'informatique etc...

Reprenons quelques dates

C'est en janvier 2014 que fut Lancé le Concours d'architecte, juste avant les élections municipales de mois de mars. 85 réponses d'architectes venant de toute la France pour une école de 9 classes. A cette époque, on parlait d'un regroupement pour 4 communes. Léglantiers n'était pas encore intégrée.

Le 1^{er} Jury de concours s'est réuni en Juin 2016 pour sélectionner les 3 finalistes. 2 ans et demi qui ont permis de faire évoluer le projet, passant de 9 à 12 classes et surtout qui ont permis à la commune de La Neuville-Roy d'acheter les terrains et de lancer le projet d'aménagement que vous découvrez ce soir. Le budget prévisionnel pour l'école a progressé de 4%, mais pour 5 communes dorénavant, Léglantiers ayant rejoint le syndicat en août 2015.

Le 10 mai 2017, le jury a choisi la Maitrise d'œuvre en retenant le projet des architectes Christophe Fournier et Christophe Giraud, ici présents. Et vous aviez pu découvrir le projet en juin lors de la kermesse des écoles.

Juin 2018 Obtention du Permis de construire et il y a quelques semaines seulement, signature des marchés Travaux.

Vous constaterez l'accélération et la concrétisation de ce projet depuis mars 2014

Si la qualité de ce projet, architecturalement et esthétiquement est élevée, l'impact sur les finances communales reste limité. En effet, sur un cout total HT de l'opération de 5.287 K€, la concrétisation de cette opération a été rendue possible grâce au soutien financier du Conseil général de l'Oise, du Conseil Régional des Hauts de France, de l'Etat et de la Caisse d'Allocation Familiale.

Ainsi, les Communes auront à supporter 30% du montant total qui sera financé par un emprunt bancaire remboursable sur 30ans.

Les charges de fonctionnement quant à elles seront pleinement maîtrisées. On estime pouvoir faire baisser la facture annuelle de chauffage de 30% comparée aux charges actuelles des 4 écoles.

Je vous assure que ce projet a été mené par toute l'équipe qui m'entoure avec la plus grande attention et un merci particulier à Monsieur Julien Muzeau de l'ADTO, notre assistant à Maitrise d'Ouvrage. Je pense que les soutiens financiers obtenus sur ce projet en sont la preuve.

Je conclurai mes propos en regardant les enfants, vos enfants, eux qui m'animent et qui me donne l'énergie chaque jour pour mener ce projet à terme. Eux pour lesquels vos élus municipaux se sont engagés dans ce projet, Eux qui représentent une priorité territoriale et nationale, Eux qui vous ont fait venir ce soir ici

Je leur souhaite une brillante scolarité au sein du Regroupement Scolaire et leur donne rendez-vous l'année prochaine pour l'inauguration de leur nouvelle Ecole.

Je vous remercie de votre attention.